

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 442 portant prohibition de sortie des véhicules automobiles de leur pièces détachées.

n° 442

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
16 mai 1940

Numéro JO  
n° 522 du 31/05/1940

Date du numéro  
31 mai 1940

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est interdite jusqu'à nouvel avis pour toute destination la sortie des véhicules automobiles de toute sorte et de leurs pièces détachées.

#### Art. 2

Le chef du service des douanes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

*Hubert***DESCIAMPS**